

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL
Un Peuple-Un But-Une Foi



Ministère de la Santé et de l'Hygiène publique



Soixante-dix neuvième Assemblée mondiale de la Santé

DECLARATION DU SENEGAL

Point : I	Stratégie OMS de recherche pour la santé (résolution WHA63.21 (2010))
Documents :	Documents A79/26 et A79/26 Add.1
Point d'attention	Prendre note du rapport
Commission	B

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Distingués Délégués,

La délégation du Sénégal souscrit à la déclaration au nom du Groupe africain.

Le Sénégal remercie l'OMS pour le point de mise en œuvre de la stratégie de recherche depuis la 75ème Assemblée mondiale de la Santé et félicite les progrès enregistrés.

Le Sénégal souscrit pleinement aux principes directeurs de la résolution WHA63.21 et réaffirme son engagement constant en faveur du renforcement de la recherche pour la santé. Dans un monde confronté à des défis environnementaux, démographiques et économiques croissants, la recherche est plus que jamais essentielle pour déterminer la nature des problèmes de santé et identifier les interventions qui sauvent des vies.

Conscient de la place capitale que l'OMS accorde à la recherche, particulièrement dans les pays à revenu faible et intermédiaire, le Sénégal a engagé plusieurs actions

pour bâtir un système national de recherche solide, capable de soutenir les politiques et programmes de santé. Depuis 2012, la redynamisation de la recherche au sein du ministère de la Santé s'est concrétisée par la création de la Direction de la planification, de la recherche et des statistiques, dont la mission est de promouvoir et coordonner la recherche en lien avec les universités, instituts et centres de recherche, et de capitaliser les résultats pour la prise de décision.

Malgré un engagement politique fort, des défis persistent : renforcement de la régulation, financement des plans opérationnels, développement des capacités, définition consensuelle des priorités nationales de recherche et amélioration du partage et de l'utilisation des résultats.

Devant cette 79ème Assemblée mondiale de la Santé, le Sénégal réaffirme les engagements suivants :

- Adopter et mettre en œuvre des politiques en faveur de la recherche pour la santé ;
- Renforcer le système national de recherche en santé et ses mécanismes de gouvernance ;
- Améliorer la collecte de données fiables et promouvoir leur mise à disposition publique ;
- Intensifier la collaboration intersectorielle, interpays et régionale, notamment à travers des centres d'excellence ;
- Continuer à mobiliser des financements pour la recherche en santé.

Le Sénégal prend note du rapport de situation. Je vous remercie de votre attention